© Joueurs Info Service - 5 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Inscription

Par admin Postée le 28/06/2014 10:07

> Bonjour, si je fais un pari de 100 € et que je le perds, ils me sont rendu mais puis-je directement les replacer sur mon compte? Ou bien je suis obligé de les rejouer?
> Merci de votre réponse.

Mise en ligne le 30/06/2014

Bonjour,

Joueurs-info-service est un service d'information et de soutien pour les personnes en difficulté avec les jeux d'argent ou de hasard (dépendance, endettement...). Nous ne sommes pas le service client du site sur lequel vous êtes inscrit.

Cordialement.